



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-77752>

Département(s) de publication : **92, 91, 75, 78, 95**

Annonce n° **24-77752**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Boulogne-Billancourt

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture et livraison de boissons

Description : Le marché concerne la fourniture et la livraison des boissons alcoolisées et non alcoolisées, de vins, comprenant les champagnes et autres vins mousseux au profit de différents services bénéficiaires de la ville de Boulogne-Billancourt

Identifiant de la procédure : 1b34da29-3f6c-4e93-a892-d25efbf3fb26

Identifiant interne : 23040

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 15980000 Boissons sans alcool

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 15931100 Vin mousseux

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 15930000 Vins

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 15911000 Boissons spiritueuses

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 15931200 Vin de table

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Boulogne-billancourt

Code postal : 92100

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 330,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 990,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Faillite :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Boissons non alcoolisées et alcoolisées hors vins et vins effervescents labélisés

Description : Fourniture et la livraison d'une large gamme de références parmi les catégories suivantes : eaux, sodas, boissons rafraichissantes, sirops, jus de fruits, bières, cidres, alcools et liqueurs, vin de table.

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 15980000 Boissons sans alcool

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 15911000 Boissons spiritueuses

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 15931200 Vin de table

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Boulogne-Billancourt

Code postal : 92100

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 180,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 540,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Objectif social promu : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Renseignements tels que prévus aux articles R. 2143-3-2° et R. 2143-11 du code de la commande publique et à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics : 1) Formulaire DC2, ou DUME ou déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois dernières années ; disponible en ligne : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 2) Formulaire DC2, ou DUME ou déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public sur les trois dernières années. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Renseignements tels que prévus aux articles R. 2143-3-2°, R. 2143-11 et R. 2142-13 du code de la commande publique et à l'article 3 l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements pouvant être demandés aux candidats aux

marchés publics : 1) Une liste des principaux marchés exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant annuel, la date et le destinataire public ou privé. Ils sont prouvés par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ou, à défaut, en précisant les coordonnées des personnes à contacter. 2) Les moyens humains, notamment les capacités professionnelles de l'entreprise, de l'équipe chargée des prestations sur les trois dernières années.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le candidat est évalué sur 100 points dont : - 70 points pour l'analyse financière du montant total en € TTC de la décomposition des quantités estimatives (DQE). Formule de notation : Valeur de l'offre la mieux disante/ Valeur de l'offre analysée X Nombre de points du sous-critère - 30 points pour la remise accordée sur les produits catalogue hors BPU. L'offre proposant le meilleur taux de remise obtiendra la note maximale, les autres offres seront notées au prorata.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique suivant les critères du cadre de mémoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur développement durable suivant les critères du cadre mémoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <http://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 08/08/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du marché (articles L551-1 et suivants du code de justice administrative). Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution du marché ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (article L. 551-13 et suivant, R.551.7 du code de justice administrative). Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 et suivants du code de justice administrative) Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat. Recours de plein contentieux ouvert aux concurrents évincés : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Justification de la durée de l'accord-cadre : Le marché public est conclu pour un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable 3 (trois) fois par tacite reconduction, par période d'une année. En cas de non reconduction, le pouvoir adjudicateur notifiera sa décision au titulaire 4 (quatre) mois avant la fin de validité du marché public.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY PONTOISE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Boulogne-Billancourt

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY PONTOISE

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Boulogne-Billancourt

Organisation qui traite les offres : Ville de Boulogne-Billancourt

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Vins et vins effervescents labélisés

Description : Fourniture et livraison de boissons vins et vins effervescents labélisés AOP, IGP et Label biologique.

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15931100 Vin mousseux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 15930000 Vins

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 150,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 450,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : La fourniture d'échantillons est obligatoire. Les informations sont présentes dans le règlement de la consultation.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Objectif social promu : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Renseignements tels que prévus aux articles R. 2143-3-2° et R. 2143-11 du code de la commande publique et à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics : 1) Formulaire DC2, ou DUME ou déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois dernières années ; disponible en ligne : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 2) Formulaire DC2, ou DUME ou déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public sur les trois dernières années.

Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Renseignements tels que prévus aux articles R. 2143-3-2°, R. 2143-11 et R. 2142-13 du code de la commande publique et à l'article 3 l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics : 1) Une liste des principaux marchés exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant annuel, la date et le destinataire public ou privé. Ils sont prouvés par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ou, à défaut, en précisant les coordonnées des personnes à contacter. 2) Les moyens humains, notamment les capacités professionnelles de l'entreprise, de l'équipe chargée des prestations sur les trois dernières années.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le candidat est évalué sur 100 points dont : - 70 points pour l'analyse financière du montant total en € TTC de la décomposition des quantités estimatives (DQE). Formule de notation : Valeur de l'offre la mieux disante/ Valeur de l'offre analysée X Nombre de points du sous-critère - 30 points pour la remise accordée sur les produits catalogue hors BPU. L'offre proposant le meilleur taux de remise obtiendra la note maximale, les autres offres seront notées au prorata.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique suivant les critères du cadre de mémoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur développement durable suivant les critères du cadre de mémoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 29/07/2024 à 17:30

Adresse des documents de marché : <http://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 08/08/2024 à 17:30

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : avant la signature du marché (articles L551-1 et suivants du code de justice administrative). Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution du marché ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (article L. 551-13 et suivant, R.551.7 du code de justice administrative). Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 et suivants du code de justice administrative) Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat. Recours de plein contentieux ouvert aux concurrents évincés : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Justification de la durée de l'accord-cadre : Le marché public est conclu pour un an à compter de la date de notification. Il est renouvelable 3 (trois) fois par tacite reconduction, par période d'une année. En cas de non reconduction, le pouvoir adjudicateur notifiera sa décision au titulaire 4 (quatre) mois avant la fin de validité du marché public.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY PONTOISE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Boulogne-Billancourt

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Boulogne-Billancourt

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY PONTOISE

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Boulogne-Billancourt

Organisation qui traite les offres : Ville de Boulogne-Billancourt

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Boulogne-Billancourt

Numéro d'enregistrement : 21920012800011

Département : hauts de seine

Adresse postale : 26 avenue André Morizet

Ville : Boulogne-billancourt

Code postal : 92104

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Adresse électronique : Bal_marches_publics@mairie-boulogne-billancourt.fr

Téléphone : 0155184319

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.boulognebillancourt.com/accueil>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY PONTOISE

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2-4 boulevard de l'Hautil

Ville : CERGY-PONTOISE

Code postal : BP 30322

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 61740f81-0ecf-46a2-9e48-22688b7b7649 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/07/2024 à 14:01

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/07/2024